LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

REPENSER L'USAGE DES BÂTIMENTS

Vers un service public plus efficient

Sobriété d'usage :

Utiliser correctement ses équipements et avoir un usage sobre



De quoi parle-t-on?

Repenser l'usage des bâtiments consiste à **réduire les consommations** tout en assurant que ces dernières permettent de répondre au confort des usagers.

On peut alors jouer sur :

- les horaires d'ouverture,
- l'organisation des services entre plusieurs bâtiments ou au sein d'un même bâtiment, ou encore
- travailler sur l'implantation de nouveaux bâtiments afin d'en assurer un accès piéton ou vélo proche de la population concernée.

Qu'y gagne-t-on ? (Économique, social, environnemental, ...)

Des économies grâce à :

- La **réduction des consommations énergétiques liées aux horaires d'ouvertures** ou au regroupement d'activités au sein d'un même local. 50 % c'est la part du chauffage dans la consommation d'énergie au bureau.
- La **valorisation économique d'un bien** en le cédant afin de dégager une ressource financière pour la collectivité

La **réorganisation des bureaux** peut être l'occasion pour les agents d'échanger alors que jusqu'à présent ils n'avaient pas l'occasion de le faire.

L'accessibilité des bâtiments via des modes doux participe à la santé des citoyens. Et en vélo, on est 2 à 3 fois moins exposé aux polluants de l'air qu'en voiture dans les embouteillages



Les économies réalisées peuvent aider à financer :

- L'achat de matériel de bureaux plus adaptés ou performants.
- De nouveaux services à la population.

Et techniquement, comment fait-on?

Travailler en amont avec les usagers et bien communiquer par la suite :

- Inclure les usagers dans les réflexions avant les prises de décisions pour s'assurer de prendre en compte leurs besoins.
- Leur rappeler et réexpliquer quelles sont les mesures prises et pourquoi.

Horaires d'ouverture des bâtiments :

• Il faut s'interroger sur les **horaires d'ouverture des bâtiments**. A-t-on besoin d'ouvrir aux mêmes horaires en été et en hiver ? Cette question est d'autant plus importante que le bâtiment a des consommations liées au chauffage : piscine, gymnase, bâtiment tertiaire.

Organisation au sein des bâtiments et nombre de bâtiments de la collectivité :

- Il est recommandé de s'assurer que toutes les zones du ou des bâtiments sont utilisées et si elles le sont tout au long de l'année. Pour cela, on peut commencer par réaliser un plan d'activités pour analyser l'utilisation du patrimoine.
 - Ce plan d'activité doit permettre de s'interroger sur le **regroupement d'activités** lorsque c'est possible ; de travailler sur l'articulation des activités en fonction des horaires associés ; d'envisager certaines réunions ou activités à distance. L'objectif étant de ne pas multiplier les bâtiments ou parties de bâtiment utilisant de l'énergie.
 - La question à ne pas oublier est de vérifier la pertinence de conserver ou de se séparer d'un bâtiment, dont l'entretien est coûteux pour la collectivité.

Faciliter l'accès en mode doux des bâtiments :

- Cela nécessite de penser à **l'accessibilité des bâtiments** que ce soit pour les bâtiments existants et encore plus lors de la création de nouveaux bâtiments.
 - Pour cela, il faut s'assurer que le bâtiment est facilement **accessible aux piétons et aux vélos** et que des parkings vélos sont installés à proximité.
 - Pour l'implantation de **nouveaux bâtiments**, il faut s'assurer que le bâtiment est situé **assez proche des usagers** pour qu'ils puissent venir sans utiliser de véhicule à moteur.

Pour aller plus loin?

Sources et documentation technique

- Augmentation des prix de l'énergie : Les 8 Eco-gestes des collectivités FNCCR 2022b
- Écoresponsable au bureau ADEME 2023
- <u>Générer de nouvelles capacités d'investissement dans la rénovation énergétique : céder son</u> patrimoine FNCCR 2022a
- <u>Fiches d'accompagnement à la mise en oeuvre d'actions de sobriété énergétique en hiver -</u> ACTEE - 2023

Contacts

- Référent.e Plan Climat Air Energie Territorial de l'intercommunalité
- Technicien conseil du SEHV référent auprès de la collectivité

QUE FAIT MA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ?

Elle rénove un bâtiment plutôt que d'en construire un nouveau

Coller la photo du bâtiment ici

Elle s'évertue à diminuer sa consommation énergétique Elle participe à la baisse des émissions de gaz à effet de serre

QUE FAIT MA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ?

Elle réduit les horaires d'ouverture en hiver pour réduire le chauffage mais pas en été!

Coller la photo de votre planning d'hiver

Elle s'évertue à diminuer sa consommation énergétique Elle participe à la baisse des émissions de gaz à effet de serre